

**GROUPE DES ÉLU.E.S
ÉCOLOGISTES**

Bilan de mandat

CONSEIL RÉGIONAL DE NORMANDIE

2021-2022



INTERVIEW CROISÉE DES CO-PRÉSIDENT.E.S LAETITIA SANCHEZ & RUDY L'ORPHELIN

COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS CETTE NOUVELLE ANNÉE DE MANDAT MORIN ?

RUDY L'ORPHELIN : Ce qui est frappant et problématique c'est la manière dont M. Morin traite les oppositions et même ses Vice-Président.e.s (VP). Les dossiers de commission permanente ne sont pas examinés en commissions thématiques, ni présentés par les VP. La méthode Morin est très loin de notre vision d'une démocratie délibérative aboutie.

LAETITIA SANCHEZ : C'est mon deuxième mandat Morin, je suis la vieille du groupe ! Dans le premier c'était le moment de la fusion, donc on s'est peut-être un peu laissé.e sidérer. C'est un fonctionnement que lui-même a mis en place sans qu'on ait de lisibilité

dessus mais on voit bien que c'est tout à fait anormal.

RLO : Je préciserais aussi que ce fut une année « intense », avec peu de place pour un temps d'élaboration de la décision publique quand on est dans l'opposition.

Heureusement on peut s'appuyer sur l'énergie des membres du groupe et sur l'équipe de collaborateur.rice.s

QU'EST CE QUI DÉFINIT L'ACTION DU GROUPE ÉCOLOGISTE ?

LS : On veut influencer et participer de façon constructive aux délibérations. On n'est pas seulement balayés d'un revers de main caricatural par la majorité, ça les embête qu'on mette des propositions face à nos critiques.

RLO : On défend nos idées dans toutes les instances, en témoigne le nombre d'amendements qu'on a pu déposer sur l'ensemble des sujets. Ça déstabilise une classe politique un peu traditionnelle qui accepte une majorité qui fait ce qu'elle veut tandis que l'opposition se tait et s'en tient à des effets de tribune.

LS : Il y a aussi une complémentarité des membres du groupe, qu'on incarne Rudy et moi. Il représente Caen, les territoires urbains et moi avec d'autres élu.e.s on représente les territoires ruraux. Quand on parle d'aménagement du territoire on n'oublie personne.

LA PLUS GRANDE FIERTÉ DE CETTE NOUVELLE ANNÉE ?

LS : Celle d'être des écologistes engagé.e.s sur nos territoires et qui essaient d'embarquer celles et ceux qui se reconnaissent dans nos idées. Passée la frustration d'être dans l'opposition, la dynamique dans la société nous oblige à être responsables et à faire le maximum dans la minorité.



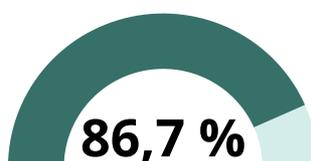
L'ACTION DE VOS ÉLU.E.S EN CHIFFRE :

POIDS DU GROUPE



DU TOTAL DES ÉLU.E.S
DU CONSEIL RÉGIONAL

AMENDEMENTS DÉPOSÉS



EN ASSEMBLÉE
PLÉNIÈRE



EN COMMISSION
PERMANENTE

Suite aux élections régionales de juin 2021 et à l'installation de la nouvelle assemblée, Laetitia Sanchez et Rudy L'Orphelin animent le groupe Normandie Ecologie, constitué de 11 élu.e.s issu.e.s d'Europe Ecologie Les Verts, de Génération.s et de Génération Écologie. Ils reviennent avec nous sur cette première année de mandat.

QUELLE DÉCISION D'HERVÉ MORIN AURAIT PU ÊTRE PRISE AU SIÈCLE DERNIER ?

RLO : Il y en a tellement ! Je dirais ... renforcer les moyens consacrés au contournement est de Rouen alors que la métropole de Rouen a pris la décision de s'en désengager. Il y a aussi sa volonté d'imposer un projet de parc d'attraction de la mémoire à Carentan-les-Marais en artificialisant encore. On dirait la marque de fabrique d'une classe politique qui n'a pas quitté les années 80 !

LE GRAND COMBAT DE L'ANNÉE À VENIR ?

LS : Le train, ça c'est clair et net ! La Normandie a une autre vocation que celle d'être un carrefour routier. Et le deuxième c'est la transition énergétique. On plaide depuis longtemps pour la sobriété au niveau des bâtiments mais aujourd'hui il y a ce débat, biaisé, sur le nucléaire comme solution. Je pense que l'on pourra démonter ce mythe qui n'a que trop duré !

RLO : Quand on interroge Hervé Morin sur la question d'un dispositif qui s'inspirerait du ticket unique à 9€ par mois en Allemagne, on nous répond de manière lunaire que c'est mal car cela va favoriser l'étalement urbain. Mais il finance les grandes infrastructures routières et l'extension de zones d'activités, c'est irresponsable.

UN OBJECTIF POUR LE GROUPE ?

LS : Après un démarrage en mode COVID, on a tous été heureux.se de pouvoir retrouver le terrain. Il faut poursuivre ces actions, c'est ça qui maintiendra la motivation et le lien avec les acteurs et actrices du quotidien.

RLO : Je veux insister sur ma fierté de travailler avec des élu.e.s lucides sur l'état de la planète, de la société et qui ont à cœur d'offrir des solutions pour qu'on vive dignement sur une Terre habitable. L'objectif est d'être encore plus convainquant sur la nécessité de notre projet dans les années à venir.

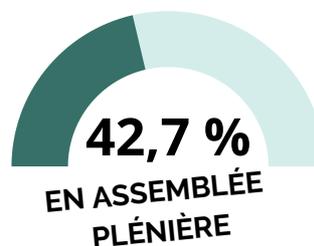


QUESTIONS ORALES



PRISES DE PAROLE

(HORS EXÉCUTIF)



SORTIR DU TOUT-ROUTIER POUR DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

DU BITUME, DU BITUME ET ENCORE DU BITUME...

Hervé Morin est un passionné de bitume. Dès lors, en tant que groupe défenseur des mobilités actives, du ferroviaire et des transports en communs, nous nous heurtons régulièrement à un mur...

L'aménagement à 2x2 voies de la RN 13 entre Evreux et Chauffour-lès-Bonnières, pourtant abandonné, a été ressorti des cartons par le Président de Région. Le coût de cette réalisation pourrait avoisiner les 250 millions d'euros. Un autre projet vieux de 40 ans qui semble connaître une nouvelle heure de gloire est celui du contournement sud de Caen : 8,5 km pour la bagatelle de 120 millions d'euros.

Le plus emblématique de cette folie du tout routier est le pseudo « contournement Est » de Rouen. Cette autoroute à péage coûte extrêmement cher : 205 millions d'euros pour la région Normandie sur un total de 886 millions minimum. En validant ce projet, le gouvernement a méprisé les élu.e.s locaux.les qui s'y sont très majoritairement opposé.e.s. C'est aussi un camouflet pour les associations environnementales et citoyennes qui luttent sans relâche depuis de nombreuses années.

Lorsque la métropole de Rouen a voté contre son financement pour des raisons écologiques, la Région Normandie s'est empressée d'annoncer qu'elle allait compenser. Le chéquier de la majorité régionale n'est jamais bien loin pour ce type de réalisations.

Bien que ces projets soient particulièrement coûteux, néfastes à l'environnement et en totale contradiction avec les engagements régionaux en matière de préservation des sols et de lutte contre le changement climatique, rien ne semble arrêter le bitume sur notre territoire.

Le président de notre Région cantonne le destin de la Normandie à celui d'un carrefour logistique routier. 90% du transport de marchandises se fait aujourd'hui par la route. C'est d'ailleurs la justification principale à la création de ces autoroutes nord-sud A133-134, symptomatiques d'une mondialisation qui ruine le climat et les économies locales.

L'ACTION DE VOS ÉLU.E.S:

UN AMENDEMENT POUR ARRÊTER LES PROJETS CLIMATICIDES ET FINANCER LA TRANSITION

Nous avons défendu un amendement visant à **instaurer un moratoire sur les financements des projets routiers et aéroportuaires** (hors financements relatifs à la sécurité et à l'entretien) et à **flécher les montants alloués vers les mobilités propres et la réouverture de lignes ferroviaires, comme Rouen-Evreux et Caen-Flers.**



LAETITIA SANCHEZ

Justifier la suppression de trains par un faible nombre d'usager.e.s revient à prendre le problème dans le mauvais sens. C'est une véritable crise de la mobilité que vivent nos concitoyen.ne.s. Malheureusement quand un des membres de l'exécutif régional qualifie la SNCF de « boîte de nuls », il est évident que le ferroviaire n'est pas une priorité pour la majorité.



Pour nous, l'objectif de desserte et de désenclavement des territoires normands n'a pas à être synonyme de projet routier et autoroutier mais doit, au contraire, **motiver le développement de lignes ferroviaires en proposant une offre variée, attractive et fiable.** La majorité ne partage pas notre avis et a rejeté l'amendement.

UNE OFFRE AÉROPORTUAIRE À RATIONALISER

L'exécutif assume aussi une volonté d'augmenter l'offre aéroportuaire en Normandie. La crise climatique doit au contraire nous pousser à réduire les émissions de gaz à effet de serre du transport aérien en organisant une baisse du trafic via un aéroport unique. La conséquence de cette politique est un développement irréfléchi de l'offre de tous les aéroports normands, en dépit des impacts sur le climat.

La Normandie, avec 4 aéroports dont 3 dans un rayon de 50km, est souvent citée comme cas d'école pour illustrer le problème national d'un nombre trop important d'aéroports par rapport à la population. Il est urgent de rationaliser l'offre et surtout de s'engager à renoncer à tout projet d'extension. C'est pourquoi nous demandons un moratoire sur les financements publics qui sont destinés à développer cette offre. Notre objectif doit être celui d'une plateforme régionale unique.

Face au tout routier et à la multiplication des aéroports, des solutions alternatives existent. Comme le développement massif des transports en commun de qualité pour améliorer les conditions de déplacements des habitant.e.s, ainsi

que le fret fluvial et ferroviaire pour diminuer la présence des camions sur les réseaux routiers.

UNE OFFRE FERROVIAIRE À DÉVELOPPER MASSIVEMENT

Réduire la dépendance à la voiture individuelle en investissant dans le réseau ferroviaire permettrait d'une part de diminuer fortement nos émissions de gaz à effet de serre et notre dépendance aux énergies fossiles, d'autre part de lutter contre les difficultés de déplacements des Normand.e.s et de les aider à supporter la hausse à long terme des prix de l'énergie.

Malgré cela, la situation du train en Normandie ne s'améliore pas. L'offre reste insuffisante et inadaptée : amplitude horaire insuffisante, mauvais cadencement, trous dans les dessertes, mauvaise organisation des nœuds de correspondance, tarifs élevés sur certains trajets courts, etc.

MARIANNE ROZET



Il est complètement aberrant que les tarifs puissent varier sur un même train en fonction du canal d'achat. En cause : un double système de tarification, unique en son genre en France, entre la Région et la SNCF. Nous appuyons la demande de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) d'une tarification unique pour les trains.



UN COURRIER À LA MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR DEMANDER DES MESURES RÉELLEMENT UTILES À LA NORMANDIE !

En avril 2022, nous avons écrit à la **Ministre de la Transition écologique** pour lui demander de faire disparaître le bouchon ferroviaire de Mantes-la-Jolie en portant les investissements sur le doublement des voies jusqu'à Paris-St-Lazare via la Défense.

Nous lui avons aussi rappelé que **la Ligne Nouvelle Paris-Normandie a pour ambition de faire du Havre une extension du Grand Paris** et non de répondre aux enjeux liés au développement du transport ferroviaire et aux besoins des territoires normands et franciliens.

FAIRE DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ UNE PRIORITÉ RÉGIONALE

DES MESURES INSIGNIFIANTES SUR LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES HAIES

La Région a lancé un énième appel à projets qui a permis à quelques collectivités de rejoindre l'« Opération Normandie Haies ». Une ambition dérisoire sachant qu'au rythme actuel, la Normandie aura perdu 70% de son linéaire de haies en 60 ans à l'horizon 2030. Nos propositions pour améliorer le dispositif ont été rejetées.

UNE POLITIQUE DE L'EAU DÉCONNECTÉE DES ENJEUX ACTUELS ET FUTURS

La nouvelle Politique « Eau et Changement climatique » ne permet pas de créer les conditions d'un juste partage de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. La Région se contente là-aussi d'un appel à projets pour communiquer sur les bonnes pratiques.

PESTICIDES : LE DÉNI

Grande absente de la politique de l'eau, la nécessaire réduction de l'utilisation des pesticides n'est pas non plus une priorité de la politique agricole. Les conséquences de leur usage sur la santé et la biodiversité sont ignorées des politiques régionales et systématiquement minimisées par l'exécutif lorsque nous évoquons le sujet.

L'ACTION DE VOS ÉLU.E.S:

DES PROPOSITIONS FORTES FACE À LA RÉTICENCE DE L'EXÉCUTIF AU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

Pour enrayer l'effondrement de la biodiversité et s'adapter au changement climatique, il est indispensable de mettre fin à l'étalement urbain.

Chaque année en Normandie, c'est l'équivalent de la superficie de Rouen qui est artificialisée.

Nous avons proposé :

- **que toutes les subventions directes aux collectivités soient conditionnées à des critères environnementaux**, en particulier la réalisation du ZAN.

LUBRIZOL : STOP À LA COMPLAISANCE !

Refusant d'appliquer le principe pollueur-payeur, la Région préfère négocier avec Lubrizol plutôt que d'engager des procédures contre l'entreprise afin d'obtenir des réparations pour les pollutions générées par la catastrophe de septembre 2019.

UNE POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS À REVOIR

La gestion des déchets est aussi un enjeu majeur. Un projet de stockage de déchets provenant du Grand Paris a été autorisé par le préfet de Seine-Maritime fin avril malgré l'avis défavorable du Parc Naturel des Boucles de la Seine. Nous considérons en outre que la Normandie n'a pas vocation à recueillir les déchets de la région parisienne !

GUILLAUME HÉDOUIN

La majorité refuse d'entrer dans le XXI^e siècle et d'embrasser les enjeux de notre temps. Cette année de mandat a été une attaque sans fin contre la biodiversité avec une importante artificialisation des sols pour des extensions de zones d'activités et le développement des routes.



- **une révision complète du SRADDET**, d'ailleurs notre contribution à sa modification vise à atteindre l'objectif ZAN le plus rapidement possible.

- **la construction d'un cadre partagé et financé avec les collectivités** pour mettre en œuvre sans attendre le ZAN.

Toutes ces propositions ont été rejetées par un exécutif particulièrement soucieux de ne pas imposer de limites à l'artificialisation des sols.

AGIR POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, LA JUSTICE SOCIALE ET LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

SOUTENIR UNE AGRICULTURE JUSTE ET UTILE FACE AUX ENJEUX SOCIAUX ET ÉCOLOGIQUES

La majorité régionale encourage un modèle agricole qui est aujourd'hui une impasse. L'agriculture est envisagée par le prisme du développement économique et non celui de la souveraineté alimentaire et de l'adaptation au changement climatique.

LA RÉGION SOUTIENT AU CONTRAIRE LES PIRES ABERRATIONS DE L'AGRO-INDUSTRIE...

À l'opposé du modèle agricole et industriel que nous défendons, la construction d'une usine de production de sucre sur la zone industrielle de Grand-Couronne reçoit le soutien de la Région. 50 000 hectares de terres agricoles devraient être utilisés pour produire du sucre de betterave destiné à l'export et du bioéthanol. Une absurdité agricole et écologique.

... ET IGNORE L'EFFONDREMENT DES ÉCOSYSTÈMES MARINS

Sur la pêche et l'aquaculture, des petits pas à l'heure d'une surexploitation des milieux marins, du dérèglement climatique, de l'acidification des

océans et d'une pollution croissante. Nous faisons face à l'habituel « en même temps » : engager quelques actions en faveur de l'environnement mais ne rien faire pour mettre fin à la surexploitation des écosystèmes marins.

POLITIQUE ÉQUINE : UNE EXCEPTION À L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE D'HERVÉ MORIN

La passion du Président pour les chevaux fait franchir une nouvelle étape au soutien à la filière. Nous déplorons qu'il soit surtout à destination des propriétaires privé.e.s les plus important.e.s. Cette politique doit au contraire poursuivre des objectifs de démocratisation par un accompagnement des clubs associatifs, un soutien aux petit.e.s propriétaires respectueux.ses du bien-être animal et à la conduite de la transition écologique du monde équin.

L'ACTION DE VOS ÉLU.E.S:

FAIRE DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS UNE PRIORITÉ POLITIQUE

Nous devons tout mettre en œuvre pour permettre le renouvellement des générations. Pourtant, depuis 2016, **les contrats de transmission des sièges d'exploitations agricoles mis en place par les régions Basse et Haute-Normandie ont été abandonnés.**

Ce contrat de transmission avait pour mission de **sauvegarder les entités agricoles autour des**



GENEVIÈVE AUGÉ

Je déplore la vision productiviste de la nouvelle politique régionale de la forêt et du bois. À l'heure de l'emballlement climatique, il est inconséquent de privilégier – et de loin – la valeur économique du bois face à sa fonction écologique.



sièges d'exploitation, mutés en fermage, en installant des paysan.ne.s ayant signé des contrats de parrainage.

Cette politique a été écartée lors de la mandature précédente. **Nous avons demandé son rétablissement mais la majorité n'a pas donné suite.**

FACE À L'IMPASSE DU NUCLÉAIRE : MISER SUR L'EFFICACITÉ, LA SOBRIÉTÉ ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'URGENCE À REVOIR LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Les derniers travaux du groupe d'expert.e.s intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) comme ceux du GIEC normand soulignent l'inadéquation des moyens mis en œuvre face à la rapidité et à l'ampleur du changement climatique en cours. Ils montrent également qu'un développement régional limitant le dérèglement et permettant de s'adapter à ses conséquences est encore possible.

Les vagues de chaleur et les incendies de cet été nous ont donné de véritables scènes de désolation qui vont se multiplier et s'intensifier. Il est urgent de mettre en place les politiques d'adaptation et d'anticipation. Toutes les politiques publiques doivent intégrer ces enjeux et placer la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre au cœur des priorités.

Les effets du changement climatique menacent notre approvisionnement en eau, notre système agricole et alimentaire, notre santé, nos infrastructures et nos économies. Dans ce contexte, mettre fin à nos dépendances et bâtir un modèle énergétique durable permettra d'agir pour le climat, de protéger nos concitoyen.ne.s face à la hausse des prix de l'énergie, de proposer des emplois durables et non délocalisables, d'œuvrer pour la paix et la stabilité, et finalement de préserver nos démocraties.

LA MÉTHANISATION N'EST PAS LA PANACÉE

Sur la production d'énergies renouvelables, la majorité régionale ne jure que par la méthanisation, pourtant discutable en termes d'acceptabilité sociale et d'impact environnemental. Nous rappelons constamment que les terres agricoles doivent nourrir la population et non produire de l'énergie. La Vice-Présidente à l'agriculture elle-même admet ne pas être en mesure d'indiquer la surface de terres agricoles consacrée à la méthanisation.

L'ABSENCE DE RÉVISION DU SRADDET : UN VRAI LOUPÉ POUR LA TRANSITION !

Le Président de la Région Normandie n'a toujours pas pris à bras le corps l'enjeu de la transition énergétique de notre territoire et l'importance de la lutte contre le dérèglement climatique.

Hervé Morin a raté le coche en engageant une simple modification et non une révision complète du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), document phare de l'aménagement du territoire. Cela aurait pourtant été un formidable outil pour s'adapter aux enjeux de notre temps.

MOINS DE ROUTES POUR MOINS DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Nous avons proposé un amendement, malheureusement rejeté, pour augmenter les fonds alloués au Plan « Normandie Bâtiments durables » de 10 millions d'euros par an afin de lutter contre la précarité énergétique et respecter les engagements de la Région et du pays. Réorienter les fonds des projets routiers vers cette ambition écologique et sociale aurait été un acte fort.



Il est temps d'emprunter un autre chemin, alliant sortie progressive du nucléaire et réponse au défi climatique tout en créant de nombreux emplois sur l'ensemble du territoire.

PASSER D'UNE LOGIQUE DU TOUT NUCLÉAIRE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES !

La France est particulièrement en retard sur le développement des énergies renouvelables (ENR). Or, le parc nucléaire français compte jusqu'à la moitié de ses centrales en arrêt total ou partiel. Comment s'accommodera-t-il de l'élévation constante du niveau des mers, des épisodes de submersion, inondations, canicules ou de sécheresses sévères ?

Rappelons également que nous ne disposons d'aucune solution éprouvée concernant les déchets. Leur gestion implique de réaliser de gigantesques sites de stockage ou de jouer les apprentis-sorciers avec l'enfouissement en grande profondeur. La concertation préalable relative au projet de piscine d'EDF à La Hague n'a d'ailleurs été qu'une vaste fumisterie.

L'obsession d'Hervé Morin pour le nucléaire le détourne de toute politique énergétique d'avenir. Aucune leçon n'a été tirée du fiasco industriel de l'EPR de Flamanville.

L'argent public gaspillé dans le nucléaire pourrait financer le développement des ENR, rapides à mettre en place et indispensables au respect de nos engagements pour limiter le changement climatique.

Nous défendons le développement massif de l'éolien offshore et la création d'une filière photovoltaïque normande. Pour 1 emploi dans le nucléaire, on peut en créer 3 dans le secteur des ENR, de la sobriété et de l'efficacité énergétique.

L'ACTION DE VOS ÉLU.E.S:

NOS PROPOSITIONS POUR UN MODÈLE ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Derrière un consensus apparent, la relance d'un programme électro-nucléaire soulève de lourdes questions qui ne peuvent être tranchées que démocratiquement, d'où l'urgence d'un véritable débat transparent au plan national et régional.

Un scénario 100% renouvelable représente un défi immense mais ô combien plus performant sur bien des aspects. Tant pour la protection de l'environnement que pour la création d'emplois et le développement local ou encore pour la préservation des deniers publics.

**NOUS SOUTENONS UN TEL PROJET DE
TRANSITION NON PAS POUR QUELQUES-UN.E.S
MAIS POUR PERMETTRE À CHACUN.E, QUELS
QUE SOIENT SES REVENUS, QUEL QUE SOIT
SON LIEU DE VIE, DE MIEUX VIVRE.**

Nous proposons des solutions qui fonctionnent et qui peuvent être mises en œuvre dès maintenant :

- ▶ **En osant réinterroger nos besoins énergétiques pour définir une véritable stratégie de sobriété plutôt que de tout miser sur le développement technologique, lequel viendrait comme par magie résoudre les dégâts qu'il a engendrés ;**
- ▶ **En engageant un grand plan de transition dans le domaine des transports, du logement ou encore de l'agriculture ;**
- ▶ **En développant massivement toutes les énergies renouvelables industrielles et citoyennes.**

SORTIR DU DOGME DE L'AUSTÉRITÉ POUR INVESTIR EN FAVEUR DES NORMAND.E.S

UNE POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ MENÉE PAR LA MAJORITÉ

Nous sommes intervenu.e.s à de nombreuses reprises afin d'exprimer notre opposition à la stratégie financière de la majorité. Tout démontre leur volonté de mener une politique d'austérité : baisse continue des dépenses de fonctionnement, recherche d'épargne brute et manque d'ambition en matière d'investissement. Alors même que nous traversons l'une des plus graves crises depuis des décennies, qui nécessite des mesures économiques exceptionnelles, la Région Normandie est aujourd'hui impuissante à investir pour son avenir et celui de ses habitant.e.s.

L'ARGENT PUBLIC DOIT PERMETTRE D'INVESTIR POUR L'AVENIR !

Nous proposons dès la rentrée 2021 une autre approche de la dette régionale : profiter des prêts à taux quasi nuls pour investir massivement dans l'adaptation du territoire au changement climatique. Malheureusement, Hervé Morin a préféré continuellement se gargariser d'avoir la Région avec la plus faible dette et laisser les taux d'emprunt avantageux de côté.

En 2021, avec seulement 61,6 M€ (soit 3,3% du budget de la collectivité) consacrés à l'environnement et 92 M€ d'argent public qui vont directement à l'encontre de l'urgence éco-

logique, le cadre budgétaire réussit l'exploit de combiner austérité, inaction climatique et soutien à des logiques et des projets écocidaire.s. Afin de changer de trajectoire, nous avons proposé une série d'amendements au budget 2022 permettant de fixer un nouveau cap en matière environnementale et sociale pour la mandature et que 10% des dépenses de la collectivité soient explicitement dirigées vers la transition écologique. Tout a été rejeté, sans même être réellement débattu.

Sur les politiques sociales, la majorité fait aussi la sourde oreille. Seuls 300 000€ sont dédiés au fonds social lycéen alors que les Jeunes sont particulièrement touché.e.s par la crise économique. La Région aurait par exemple dû prendre le relais de l'Etat auprès des étudiant.e.s après la fin des repas à 1€.

L'ACTION DE VOS ÉLU.E.S:

UN AMENDEMENT POUR DÉVELOPPER L'ÉOLIEN TERRESTRE ET OFFSHORE EN NORMANDIE

Dans un territoire marqué par la gabegie financière de l'EPR de Flamanville avec un coût supérieur à 19 milliards d'euros et une mise en service toujours hypothétique, nous avons proposé le financement d'un **vrai plan régional de développement de l'éolien terrestre et offshore.**

Notre amendement, rejeté par la droite, proposait d'utiliser les leviers régionaux disponibles pour mener à bien cette transition énergétique :



BASTIEN RECHER

Nous défendons d'autres orientations budgétaires : renforcer l'administration et cesser l'externalisation, mettre en place une règle d'or budgétaire environnementale afin que chaque euro public soit consacré à la transition écologique et à l'adaptation de la Région aux changements climatiques en cours et à venir.



mobilisation de fonciers pour implanter de nouvelles éoliennes terrestres, utilisation des dispositifs de **soutien aux entreprises en faveur de cette filière**, création d'un **fonds d'accompagnement et d'adaptation de la filière pêche normande** pour préparer l'implantation de ces nouveaux parcs offshore, etc.

POUR UNE RÉGION EMPLOYEUSE EXEMPLAIRE SUR L'ÉCOLOGIE, L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

UNE GESTION RH FAVORISANT LA PRÉCARITÉ

La politique de la Région en matière de ressources humaines a de quoi nous inquiéter.

La Région a largement augmenté son recours aux contrats de projets (x4,5 entre 2020 et 2021) permettant de recruter des agent.e.s en CDD pour réaliser un projet ou une opération en particulier. La majorité régionale multiplie ces contrats précaires et les utilise pour des missions affiliées à des besoins permanents de la collectivité, bien loin de l'objectif initial. En plus de précariser ces agent.e.s contractuel.le.s, cette pratique a pour effet, entre autres, de réduire les opportunités de mobilité interne pour les agent.e.s, qui ne peuvent ou ne souhaitent pas candidater sur de tels postes. Nous avons déjà alerté à de nombreuses reprises sur ces problématiques et n'avons jamais obtenu de réponses satisfaisantes.

Nous ne soutenons donc pas cette politique RH floue dont l'objectif semble être une volonté de précariser des agent.e.s de la Région.

UNE EXTERNALISATION ACCRUE

La politique d'externalisation menée par la majorité se traduit par environ 8% de postes non pourvus et donc un manque de moyens pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. Dans le même temps, le développement d'agences satellites qui dispen-

sent des prestations et des dispositifs qui pourraient être gérés par la collectivité, et souvent pour un coût moindre, interroge la Chambre régionale des comptes, le CESER et les syndicats.

UN TRAVAIL PEU AMBITIEUX POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Rappelons que l'égalité est très loin d'être une réalité dans notre pays : les femmes représentent environ trois quarts des bas salaires, les hommes gagnent 23% de plus que leurs homologues femmes et 84% des maires sont des hommes. De plus, le harcèlement au travail touche 1 femme sur 5 !

Au sein de la Région, les femmes constituent 64% des agent.e.s mais ne sont que 33% parmi les encadrant.e.s et occupent seulement 13% des postes de responsabilité. Si l'adoption d'un plan d'action régional sur cette thématique est une bonne chose, nous avons rappelé que la lutte contre les inégalités nécessite des actions bien plus fortes.

L'ACTION DE VOS ÉLU.E.S:

UN AMENDEMENT POUR QUE LA REGION SOIT EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE POLITIQUE D'ACHAT

En décembre 2021, nous avons proposé un amendement pour faire de la Région une consommatrice responsable en **intégrant dans ses contrats de la commande publique des critères environnementaux** dans la sélection des offres mais également dans l'exécution des contrats.

La majorité a refusé d'anticiper les nouvelles obligations à venir de la loi Climat et Résilience en la matière et de faire preuve d'ambition avec la mise en place d'un seuil de 20% de l'offre pour la

“ **PIERRE-EMMANUEL HAUTOT**
Si 20% des agent.e.s habitent à moins de 5km de leur lieu de travail, seulement 2,7% utilisent un vélo. Ce constat doit nous inciter à développer des aides à l'achat et aux travaux d'aménagements cyclables, à valoriser davantage les agent.e.s choisissant les mobilités douces et à renforcer la communication sur le bienfait des mobilités actives.



valeur du critère environnemental, seuil préconisé par la Convention Citoyenne pour le Climat.

À la différence de l'exécutif d'Hervé Morin, nous pensons que **la Région se doit d'avoir une politique d'achat exemplaire et ainsi inciter les acteurs économiques à modifier leurs offres vers une production plus écologique et respectueuse de l'environnement.**

RÉORIENTER L'ÉCONOMIE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LE CLIMAT ET L'EMPLOI

DES ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES À REVOIR

Les financements accordés au titre des dispositifs Impulsion Développement, Environnement et Immobilier ne relèvent pas toujours d'un usage responsable des fonds publics. En particulier lorsqu'ils servent à subventionner de grands groupes qui n'ont pas besoin de la Région pour développer leurs activités et pratiquent le chantage à l'emploi. La Région ne peut pas continuer à être un distributeur automatique de subventions dépourvu de stratégie.

La nouvelle convention avec l'Agence de Développement Normandie (ADN), voulue comme le « bras armé » de la Région en matière de développement économique, ne présente toujours pas de critères de conditionnalités des aides publiques. La possibilité de financer des projets liés à la transition écologique des entreprises est un premier pas trop lacunaire qui ne permet pas l'accompagnement indispensable de l'ensemble des acteurs et actrices.

CHAQUE EURO DÉPENSÉ PAR LA COLLECTIVITÉ DOIT ÊTRE UTILE POUR L'ÉCOLOGIE ET POUR L'EMPLOI EN NORMANDIE

L'élaboration prochaine du Schéma Régional de Développement économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) sera l'occasion d'apporter des réponses à ces enjeux.

L'ACTION DE VOS ÉLU.E.S:

UN AMENDEMENT POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire restent largement écartés des dispositifs de soutien aux entreprises. **L'ESS représente pourtant environ 15% de l'emploi salarié privé régional mais ne bénéficie que d'une part dérisoire des investissements de la Région en matière de soutien à l'économie.**

Elle est pourtant essentielle pour engager la conversion écologique de l'économie normande. Créatrice d'emplois locaux et d'activités non délo-

Les écologistes y participeront activement pour défendre les conditionnalités sociales et environnementales des aides publiques.

LA CHAPELLE DARBLAY : « POUR QU'INDUSTRIE RIME AVEC ÉCOLOGIE ! »

Nous avons interpellé la Région pour qu'elle agisse afin de sauver le fleuron français du recyclage et du traitement des déchets papiers. Celle-ci n'est pas intervenue et, comme l'Etat, a failli à son devoir de défendre une industrie essentielle et exemplaire. Grâce à une forte mobilisation de salarié.e.s, d'associations et d'élu.e.s, la Métropole de Rouen a activé son droit de préemption et cédé le site au consortium Veolia/Fibre Excellence, qui maintient aujourd'hui les activités et les emplois.



VÉRONIQUE BÉRÉGOVOY

Les aides économiques doivent accompagner la transition écologique et énergétique de notre territoire, l'innovation soutenable, la relocalisation de notre industrie, l'économie circulaire ainsi que le développement de l'économie sociale et solidaire.



calisables, résiliente, innovante, plus respectueuse de l'environnement, **l'ESS doit être soutenue à la mesure de son importance économique et de ses bénéfices pour la société.**

Malgré tous ces arguments imparables, la droite régionale a rejeté nos amendements visant à augmenter le budget alloué à l'ESS.

POUR UNE POLITIQUE INTERNATIONALE ENGAGÉE EN FAVEUR DE LA PAIX ET DE LA SOLIDARITÉ

UN SOUTIEN TROP MESURÉ AU PEUPLE UKRAINIEN

Nous avons soutenu la création d'un fonds d'urgence de 50 000€ afin d'apporter un soutien matériel au peuple ukrainien face à l'agression de la Russie via l'ONG ACTED. Ce soutien devait être un premier palier et voir d'autres actions lui succéder mais l'exécutif s'est fait bien discret à ce sujet et nous attendons encore la suite.

UN ENGAGEMENT À GÉOMÉTRIE VARIABLE POUR LA PAIX ET LA SOLIDARITÉ

Craignant une détérioration du respect des droits humains en Afghanistan avec le retour au pouvoir des talibans, nous avons demandé de déclarer la Normandie terre d'accueil et d'actionner les leviers pour accueillir et accompagner des réfugié.e.s afghan.e.s. Notre démarche n'a pas rencontré l'écho souhaité bien que l'édition 2021 de « Normandie pour la Paix » se caractérisait par une place importante laissée à la question afghane dans le programme.

Si nous soutenons « Normandie pour la Paix », nous regrettons que la Région n'adapte pas sa politique à son discours. Que deviennent la solidarité et la paix une fois l'événement passé ? Pourquoi cet acharnement du Président Morin à l'encontre des migrant.e.s à Ouistreham ?

Nous ne sommes toujours pas satisfait.e.s des réponses apportées à nos multiples questions. La mobilisation se poursuit.

UN ENGAGEMENT RÉGIONAL POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE QUI SE FAIT AU DÉTRIMENT DE LA SOLIDARITÉ

Nous avons des désaccords profonds avec la majorité sur la politique internationale.

Malgré des discussions constructives, la « Stratégie Europe, International et Rayonnement » reste focalisée sur les enjeux économiques et d'attractivité. La Région est envisagée comme un simple intermédiaire entre les investisseurs étrangers et les entreprises normandes.

L'action de l'exécutif est guidée par une vision utilitariste de la solidarité internationale. Malgré nos propositions, il refuse d'engager de nouvelles coopérations et d'augmenter les faibles moyens alloués à celles existantes, de structurer le réseau d'acteur.rice.s de la coopération décentralisée en Normandie ou encore d'inciter les collectivités locales à s'engager en faveur de la solidarité internationale.

L'ACTION DE VOS ÉLU.E.S:

UN AMENDEMENT POUR AUGMENTER L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET FAVORISER LA COOPÉRATION

Le budget de la Région dédié à la coopération décentralisée est aujourd'hui insuffisant. C'est pour cette raison que nous avons proposé un amendement visant d'une part à **augmenter les fonds régionaux consacrés à l'aide au développement, afin de s'aligner à terme sur l'objectif national et international de 0,7% du revenu brut** dédié à celle-ci, et d'autre part à **lancer une recherche de coopérations avec des**



RUDY L'ORPHELIN

50% des bénéficiaires du Pass Monde révèlent que son obtention n'a pas été déterminante dans leur projet. Nous nous battons pour faire évoluer ce dispositif afin qu'il permette enfin à tou.te.s les jeunes de réaliser un projet de mobilité internationale.



territoires vulnérables face à la montée du niveau des mers.

L'objectif de ces coopérations serait un partage d'expériences et un soutien à la recherche en matière d'adaptation des littoraux à la crise climatique.

Une proposition et des arguments auxquels la droite régionale n'a pas été réceptive.

DÉMOCRATISER LA CULTURE ET ADAPTER LE TOURISME AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX

IMAGINER UN NOUVEAU MODÈLE TOURISTIQUE

C'est avec satisfaction que nous avons appris en janvier 2022 que le tribunal administratif de Rouen censurait le projet d'extension du domaine Center Parcs près de Verneuil d'Avre-et-d'Iton dans l'Eure. Une décision qui met en avant une nécessaire évolution des modèles touristiques. En avril 2019, nous pointions nos nombreux questionnements sur ce projet lors de la concertation préalable. Nous saluons l'action de l'Association du Pic Vert des Bois-Francis, mobilisée de longue date pour obtenir l'annulation de ce projet écologiquement irresponsable.

Pour faire vivre nos territoires ruraux et permettre à toutes et tous de profiter des espaces forestiers, nous prônons le développement de loisirs de plein air naturels et libres : randonnée pédestre, cyclotourisme, sports d'eau. Ces loisirs sont pourvoyeurs d'emplois et d'attractivité tout en participant à la préservation de nos écosystèmes.

« HOMMAGE AUX HÉROS » : UN PROJET DÉMESURÉ ET INUTILE

Comme de nombreux collectifs, proches de vétérans et historien.n.e.s, nous nous opposons au projet « Hommage aux Héros ». Purement

mercantile, il menace les petites et moyennes structures qui existent et font un travail sérieux et admirable. Pour que le tourisme mémoriel perdure, il faut accompagner ces dernières dans leur modernisation et leur mise en réseau plutôt que de les condamner à disparaître en créant une structure qui aspirera la majorité des touristes. De plus, son impact climatique pose question, tant sur la période des travaux que lors de l'exploitation.

LA CULTURE À L'HEURE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour concilier culture et climat, nous avons proposé de lancer un appel à projets dédié aux acteur.rice.s de la culture et des arts qui leur permettrait de porter les transformations nécessaires à un avenir respectueux de l'environnement et de favoriser l'accès à la culture dans tous les territoires normands. Cette proposition, pourtant clés en main, n'a pas recueilli l'approbation de la droite régionale.

L'ACTION DE VOS ÉLU.E.S:

UN AMENDEMENT POUR ENCADRER LA FUSION DE L'ORCHESTRE RÉGIONAL DE LA NORMANDIE ET DE L'OPÉRA DE ROUEN

Nous avons déposé un amendement visant à **assurer que la fusion de l'Orchestre Régional de Normandie et de l'Orchestre de l'Opéra de Rouen en une seule entité ne se fasse pas au détriment des personnels ou du rayonnement des structures.**

Nous avons proposé le **maintien des actions pédagogiques à destination des établissements scolaires, des EHPAD, une garantie sur le budget**

DAVID FONTAINE

En 2022, il n'est plus possible de voir un exécutif régional se féliciter de soutenir le tourisme destructeur qu'incarnent les paquebots de croisière. Ce modèle a vocation à disparaître dans les prochaines années, il faut aller vers un tourisme durable qui allie protection de la biodiversité et développement économique sur le long terme.



de l'orchestre unique et sur les contrats des employé.e.s. La majorité, qui se déclare attentive à ces enjeux, a pourtant rejeté l'amendement.

Le refus de la Région de s'engager noir sur blanc à respecter un certain nombre d'engagements a été source de grande tension autour de cette fusion.

METTRE L'ÉDUCATION ET LA FORMATION AU SERVICE DE TOU.TE.S

UNE POLITIQUE DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE INÉGALITAIRE

Nous avons régulièrement abordé la question de la recherche et du financement des contrats doctoraux en Sciences humaines et sociales par la Région. Le système de notation des projets et la bonification accordée aux labels nouvellement mis en place a abouti au sacrifice de ce champ d'études dont le nombre de thèses financées a quasiment été divisé par deux. Comme la communauté académique normande, nous ne partageons pas cette volonté de promouvoir les recherches scientifiques déjà favorisées par leurs surfaces et d'en réduire les moyens pour d'autres, jugées moins utiles économiquement. Tous nos amendements portés en ce sens ont été rejetés.

DES DISPOSITIFS PENSÉS POUR LES ENTREPRISES ET NON LES BÉNÉFICIAIRES

Cette vision purement économique est aussi présente dans le domaine de la formation. L'objectif louable d'adapter les formations professionnelles au service de l'emploi et des territoires prend un tout autre sens avec la droite : une participation financière de la Région à des entreprises pour former de futur.e.s salarié.e.s à des compétences adaptées au besoin précis des entreprises avec en contrepartie un simple CDD de 6 mois aux demandeur.se.s d'emploi. Face au fort risque que les compétences acquises au cours de ces formations ne soient pas transférables, nous avons demandé à ce que ce CDD de 6 mois soit transformé en un CDI pour sécuriser les salarié.e.s mais la majorité s'y est opposée.

BÉNÉDICTE MARTIN

La formation professionnelle est un réel outil de promotion sociale, d'égalité et d'insertion, à condition qu'aux besoins des entreprises soient associés les besoins des demandeur.se.s d'emploi.

RESTAURATION SCOLAIRE : POUR UNE TARIFICATION ADAPTÉE ET SOLIDAIRE

Nous avons déposé un amendement pour un **réel tarif social de restauration scolaire**. Nous y proposons de passer de 3 à 10 tranches, appliquées en fonction des quotients familiaux calculés par la CAF. La majorité s'est opposée à ce dispositif qui aurait constitué une mesure de justice sociale indispensable pour beaucoup de lycéen.ne.s et leurs familles.

SOUTENIR LES JEUNES AU QUOTIDIEN ET DÉMOCRATISER LE SPORT



Pour développer l'e-sport de manière responsable, il faut instaurer une charte de bonnes pratiques améliorant l'accès aux femmes à ce sport et permettant de réduire les comportements sexistes et le cyberharcèlement. Elle devra aussi proposer des solutions permettant une réduction notable de l'impact écologique de cette activité.

LAËTITIA MALHERBE

FINANCER DES SPORTS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La passion du Président Morin pour les véhicules thermiques infuse l'intégralité des politiques de la Région. Le chéquier ne manque jamais pour soutenir les sports motorisés (rallies, « 24 Heures motonautiques de Rouen », etc.), des activités loin de l'image « écoresponsable » dont il souhaite se doter. Nous continuerons à défendre un changement de braquet des politiques régionales en la matière afin de concilier la pratique sportive et l'accompagnement des structures avec la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

UN DÉVELOPPEMENT ENCADRÉ DE L'E-SPORT

Il est normal que notre institution s'intéresse à cette discipline en plein essor mais il convient d'en questionner certains aspects. Nous nous sommes heurté.e.s à l'absence totale de conditionnalités des aides de la part de la droite régionale pour la mise en place de salles dédiées. Pourtant, nous devons instaurer un cadre permettant d'évaluer correctement l'impact écologique de cette pratique et la problématique de l'égalité femmes-hommes dans le milieu. 59% des joueuses cachent leur genre, quitte à utiliser des logiciels pour modifier leur voix et se protéger des attaques constantes : notre collectivité ne peut pas ignorer ces faits et doit en tenir compte.

L'ABANDON DU PASS JEUNE TER : UNE HONTE POUR LE CLIMAT ET LA MOBILITÉ DES JEUNES

Ce Pass permettait aux moins de 25 ans de voyager en illimité et sans réservation dans les trains régionaux partout en France, pour 29€ par mois. **Face au désengagement de Régions de France, nous avons proposé que la Normandie développe avec d'autres régions une offre estivale au moins équivalente pour inciter à voyager dans nos trains.**

TROMBINOSCOPE DE VOS ÉLU.E.S DU GROUPE NORMANDIE ÉCOLOGIE



RUDY L'ORPHELIN



LAETITIA SANCHEZ



GENEVIÈVE AUGÉ



VÉRONIQUE BÉRÉGOVOY



DAVID FONTAINE



PIERRE-EMMANUEL
HAUTOT



GUILLAUME HÉDOUIN



LAËTITIA MALHERBE



BÉNÉDICTE MARTIN



BASTIEN RECHER



MARIANNE ROZET

NOTRE EQUIPE DE COLLABORATEUR.RICE.S :

ALBAN PERRET - Secrétaire général
HADRIEN SINEUX
MAËLYSS LAQUERBE

CONTACTS :

NOTRE SITE WEB : normandie-ecologie.fr

NOS RÉSEAUX:



NOTRE ADRESSE COURRIER :

Conseil régional de Normandie, Abbaye-aux-Dames,
Place Reine Mathilde 14000 CAEN

NOTRE MAIL :

normandie-ecologie@normandie.fr